



**MAIRIE DE VENELLES
SERVICE SCOLAIRE**

Année 2024-2025

PREINSCRIPTION ECOLE MATERNELLE

**L'inscription de votre enfant ne pourra être prise en compte qu'après
renseignement de l'ensemble des données ci-dessous et la production des
documents listés au verso**

Les inscriptions s'effectuent du 5 février au 1er avril

**La répartition équilibrée des effectifs dans les écoles de Venelles nous conduit à prendre
la décision de l'affectation de votre enfant.**

Toutefois, nous nous efforcerons de satisfaire la majorité des familles.

*Dans l'éventualité où l'affectation proposée ne correspondrait pas à vos souhaits, vous aurez la possibilité
de transmettre un courrier au Service Scolaire afin que votre situation soit réexaminée.*

N.B : Les changements d'école, en cours de scolarité ne sont pas possibles, hors circonstances
exceptionnelles. Si nécessaire une demande écrite accompagnée de justificatifs doit être adressée au
Service Scolaire. Les demandes seront étudiées au cas par cas.

NOM DE L'ENFANT.....PRENOM.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE.....

de sexe : Féminin Masculin

Classe fréquentée à partir de septembre 2024 :

petite moyenne grande

PERE

MERE

NOM.....

NOM.....

PRENOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

ADRESSE.....

.....

.....

.....

.....

☎ : Domicile.....

☎ : Domicile.....

Travail.....

Travail.....

Portable.....

Portable.....

Adresse mail Adresse mail

Autorité parentale : Conjointe Non partagée

Si non partagée, préciser le nom du responsable légal.....

Il s'agit de la mère du père autre

**VERSO A REMPLIR
OBLIGATOIREMENT**

Nom(s) et prénom(s) des Frère(s) et/ou sœur(s) scolarisé(s) aujourd'hui sur la commune de Venelles en précisant le(s) niveau(x) de classe et l'école actuellement fréquenté(es):

.....
Actuellement en PS / MS / GS sur la maternelle du CENTRE / MAIL

.....
Actuellement en CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2

à l'école M.PLANTIER / CABASSOLS / M.PAGNOL

Nous (Je) souhaitons (e), à titre indicatif et dans la mesure des places disponibles,

l'inscription de notre (mon) enfant à l'école maternelle du : **CENTRE** **MAIL**

Nous vous remercions de développer, ci-après, les raisons de votre choix.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

L'intéressé est informé que les données recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville de Venelles pour l'inscription des enfants à l'école maternelle. La base légale du traitement est l'obligation légale. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le personnel communal, le personnel éducation nationale, le Maire et les élus ayant reçus une délégation en ce sens. Ces données seront conservées pendant toute la période de scolarisation de l'enfant dans les écoles publiques de la commune.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpo-mutualise@ampmetropole.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

J'atteste avoir pris connaissance des informations ci-dessus et que mes déclarations sont conformes à la réalité Venelles, le.....

Signature (s)

Pièces à fournir obligatoirement avec le présent document
les documents originaux pourront être demandés

- 1) Justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, impôts, baux ou quittance de loyer)
- 2) Copie du livret de famille complet
- 3) Dérogation si nécessaire (pour les non Venellois)

En cas de séparation :

- 4) Copie du jugement de garde en cas de divorce ou séparation (à défaut de présentation de jugement de garde, celle-ci sera considérée comme conjointe)
- 5) **En cas d'autorité parentale conjointe, une lettre manuscrite donnant autorisation à la scolarisation de l'enfant dans une école de Venelles, ainsi qu'une photocopie de la pièce d'identité du parent ne bénéficiant pas de la résidence habituelle de l'enfant**